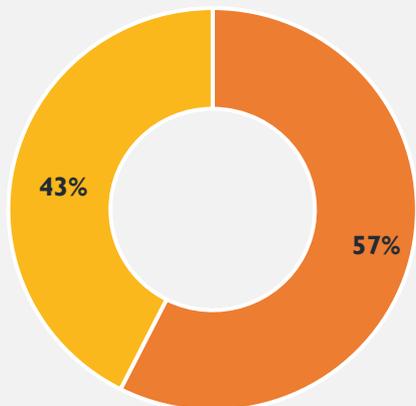


INTRODUCTION

La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies telles que la raréfaction des ressources impliquant la redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir lorsque les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 37 relais communautaires, présents dans sept régions (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) pendant le mois d'octobre 2021.

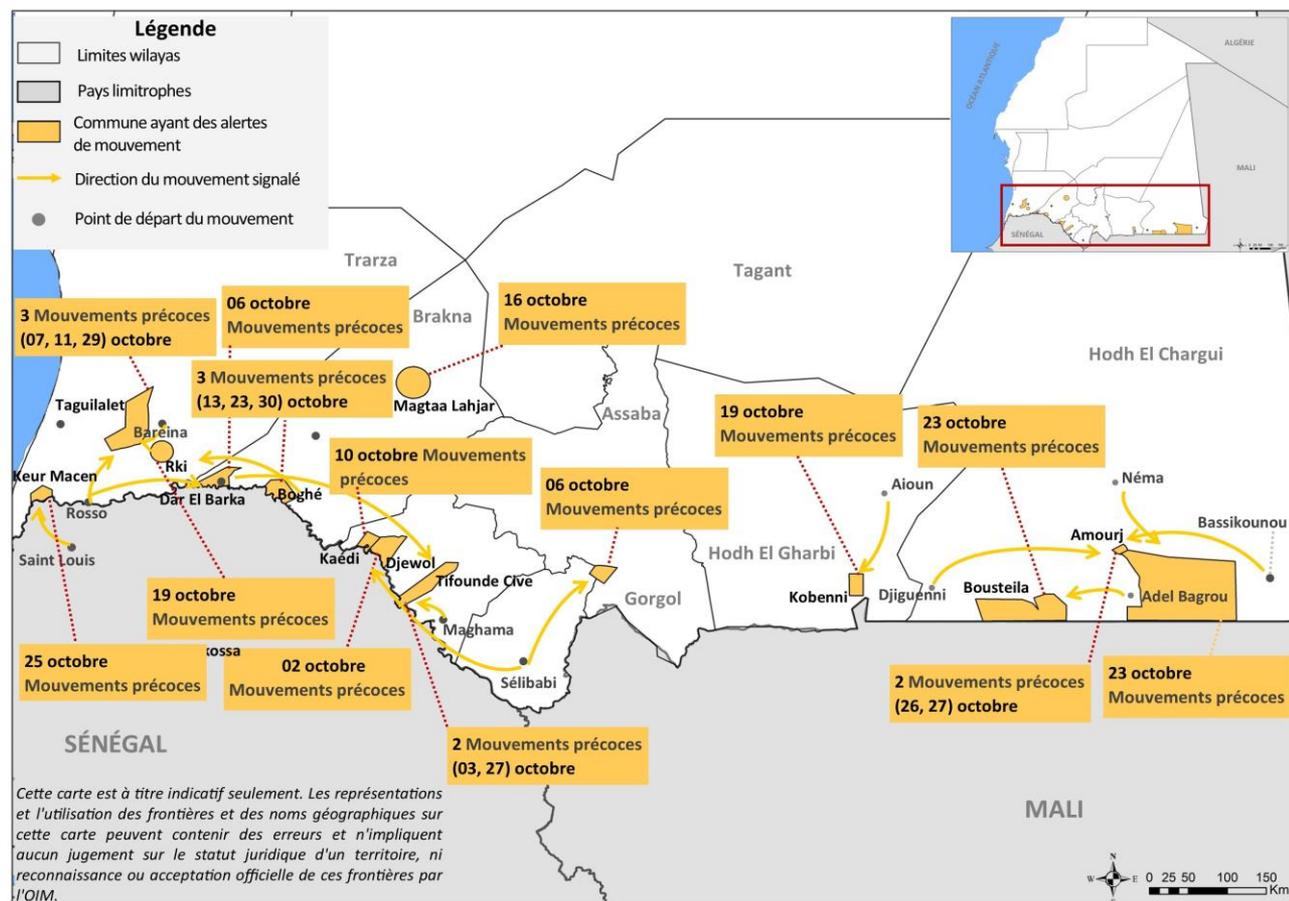
	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE

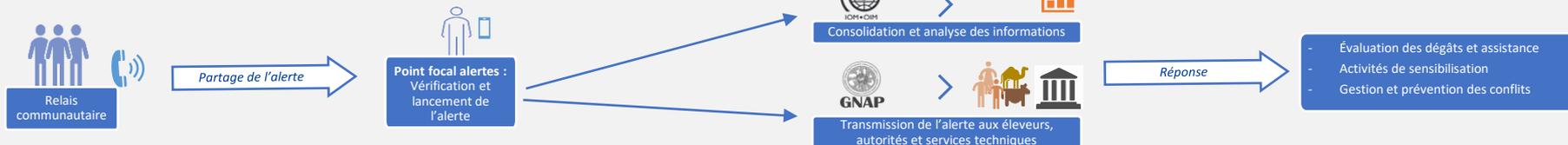


Mouvements
 Évènements

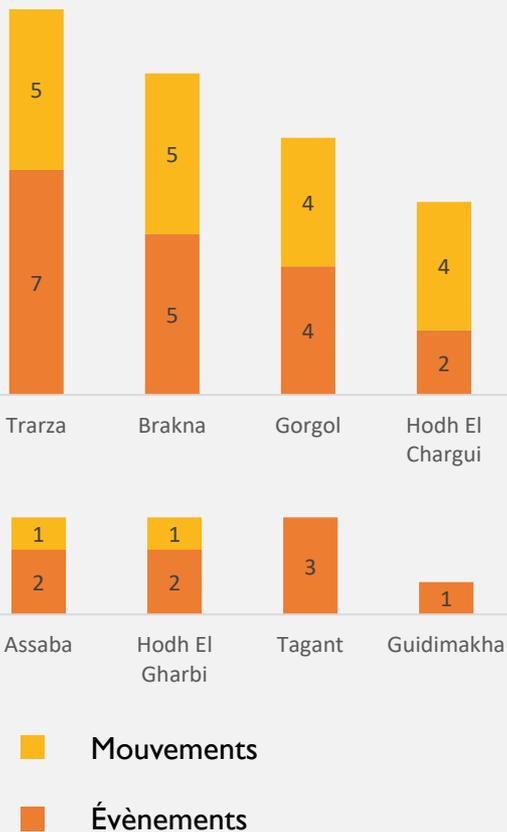
CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN OCTOBRE



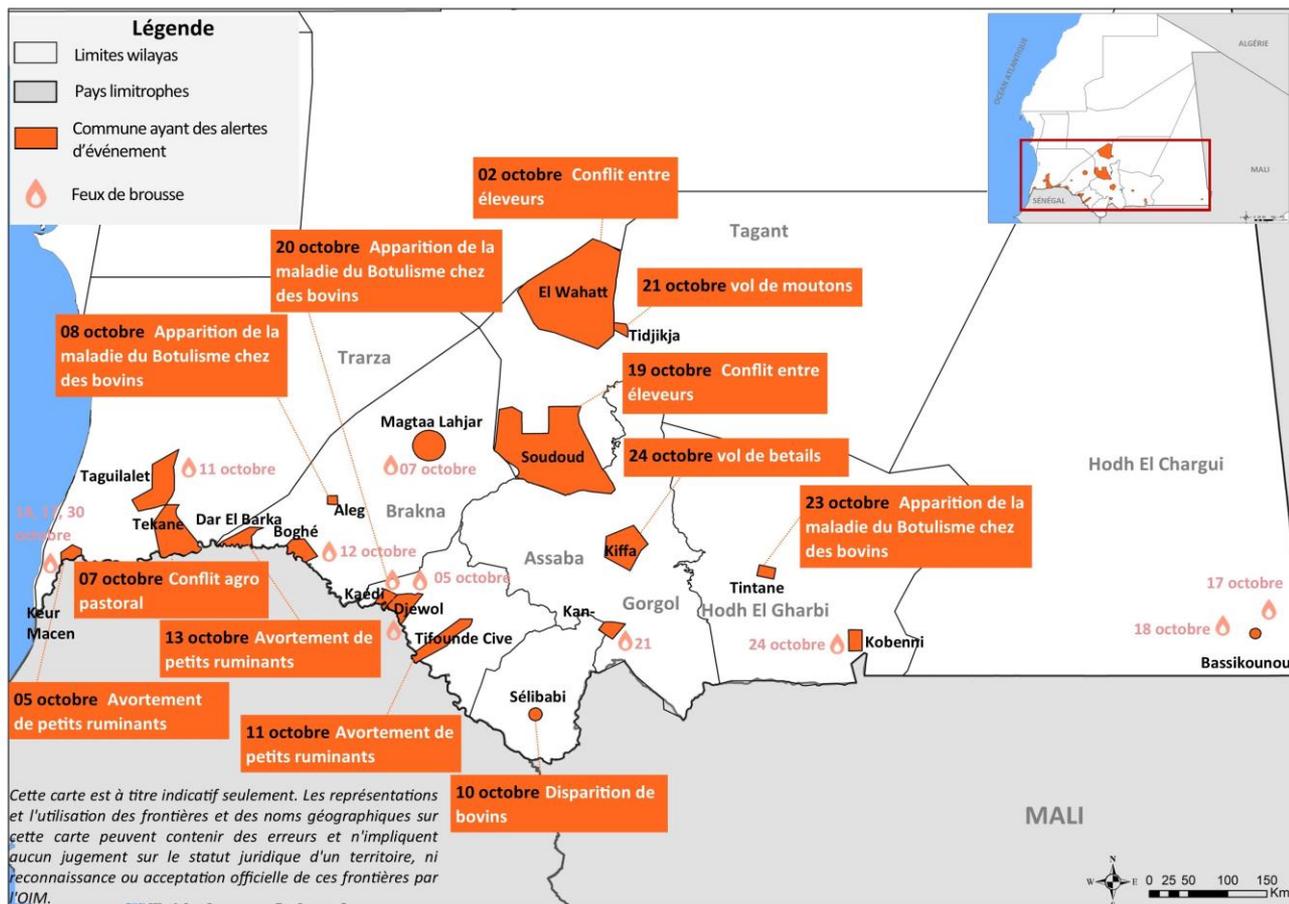
PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



TYPES D'ALERTE PAR REGION



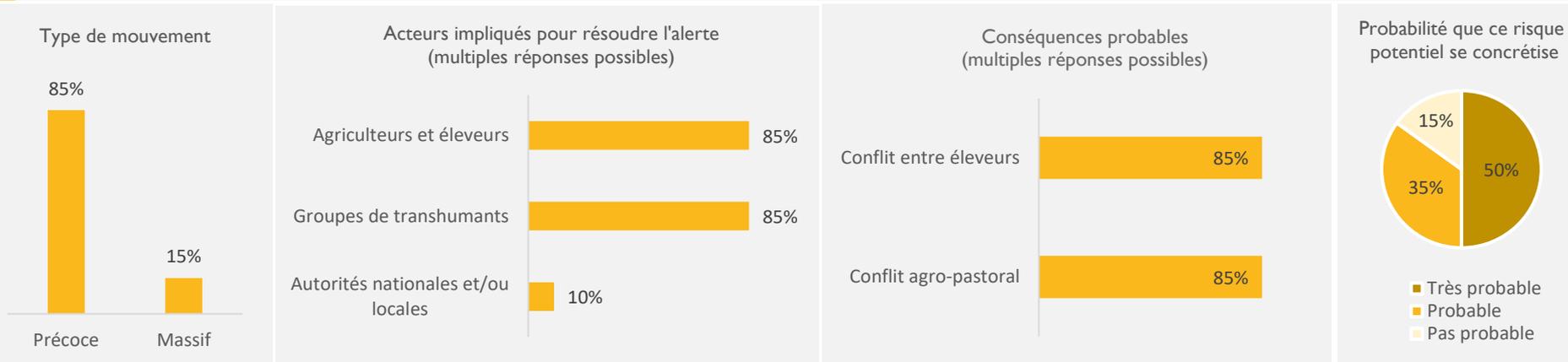
CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN OCTOBRE



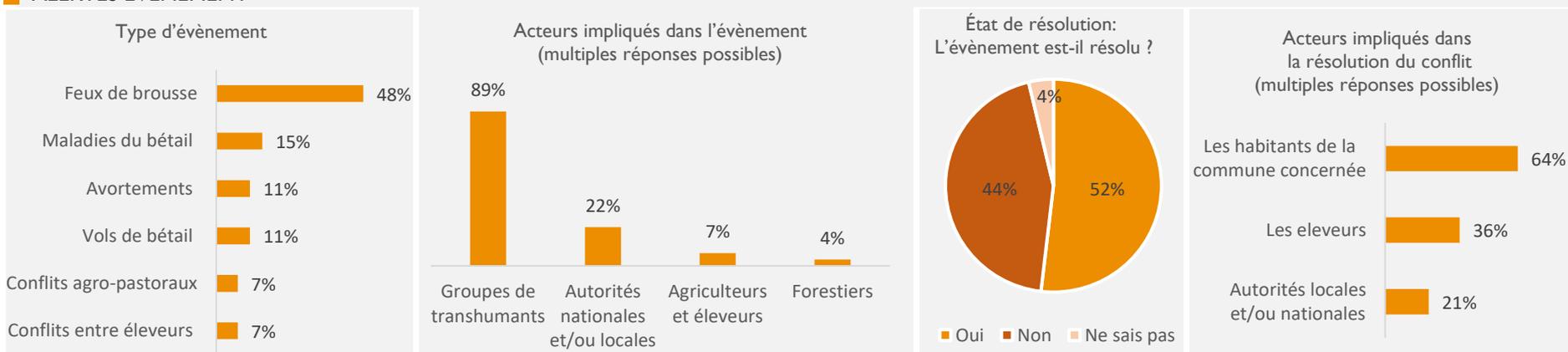
Concernant les **alertes « mouvements »**, 17 mouvements précoces et 3 mouvements massifs ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 5 200 animaux accompagnés de 126 personnes, avec une moyenne d'environ 260 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient entraîner soit des conflits entre éleveurs soit des conflits agro-pastoraux (dans 85% des cas). Les informateurs clés estiment très probable (dans 50% des cas), voire probable (35%) que les conséquences anticipées se concrétisent. La plupart des mouvements sont internes à la Mauritanie, avec trois mouvements transfrontaliers enregistrés venant du Sénégal et du Mali.

Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des feux de brousse (48% des alertes), des maladies du bétail (15%), des avortements des petits ruminants (11%) et des vols de bétail (11%). Les conflits agro-pastoraux, qui représentent 7 pour cent des alertes reçues, sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. D'autres types de conflits (7%) ont été relevés, essentiellement des heurts entre éleveurs autour d'un point d'eau. Cinquante-deux pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale. Les habitants de la commune concernée étaient les principaux acteurs impliqués dans la résolution des conflits (64% des conflits résolus), les autres acteurs tels que les éleveurs (36%) ou les autorités locales ou nationales (21%) étant moins fréquemment impliqués.

ALERTES MOUVEMENTS

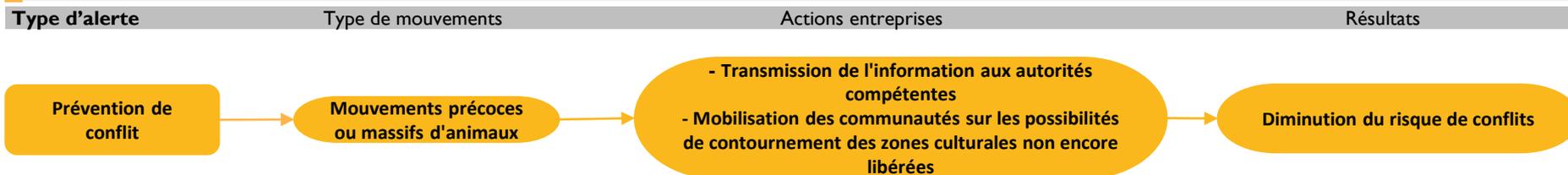


ALERTES ÉVÈNEMENT

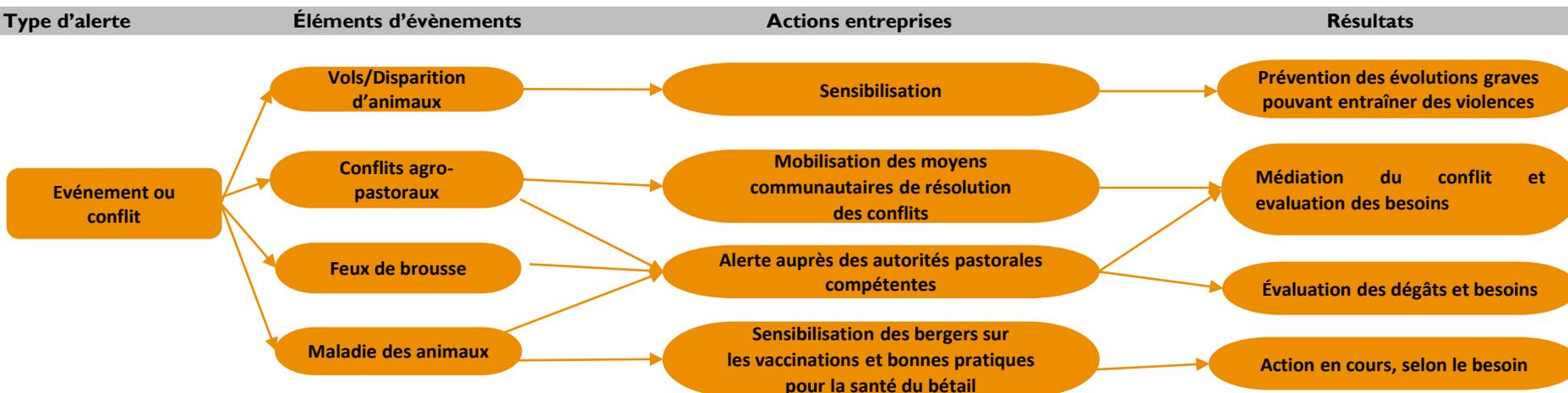


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.